

**The Diabetic Children's Foundation/
La Fondation pour enfants diabétiques**

États financiers

30 septembre 2024

The Diabetic Children's Foundation/ La Fondation pour enfants diabétiques

Table des matières

Exercice clos le 30 septembre 2024

	<i>Page</i>
Rapport de l'auditeur indépendant	
États financiers	
Bilan	1
Évolution de l'actif net	2
État des résultats	3
Flux de trésorerie	4
Notes complémentaires	5

Aux administrateurs de The Diabetic Children's Foundation - La Fondation Ressources pour les Enfants Diabetiques,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de The Diabetic Children's Foundation - La Fondation Ressources pour les Enfants Diabetiques (l'« Organisme »), qui comprennent le bilan au 30 septembre 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes afférentes aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 30 septembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

L'organisme tire des produits sous forme de dons à l'égard desquels il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pouvaient devoir être apportés aux montants des produits provenant de dons, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023, de l'actif à court terme au 30 septembre 2024 et 2023 et des actifs nets au 1er octobre 2023 et 2022 et au 30 septembre 2024 et 2023. Nous avons donc exprimé une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice clos le 30 septembre 2023, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers, au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de l'audit.

Montréal (Québec)

24 mars 2025

MNP¹ SENCRL, S.F.

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A111929

The Diabetic Children's Foundation/ La Fondation pour enfants diabétiques

Bilan

Au 30 septembre 2024

	2024	2023
Actif		
Court terme		
Encaisse	199 809	277 015
Débiteurs (Note 3)	93 001	56 924
Frais payés d'avance	-	8 496
	292 810	342 435
Avances au Camp Carowanis Inc. (Note 4)	108 031	97 862
Placements (Note 5)	1 221 692	2 226 077
Immobilisations corporelles (Note 6)	2 136 058	1 066 036
Immobilisations incorporelles (Note 6)	14 955	20 940
	3 773 547	3 753 350
Passif		
Court terme		
Créditeurs (Note 8)	49 000	50 404
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (Note 9)	582 378	606 434
	631 379	656 838
Actif net		
Reçus à titre de dotations	171 815	171 815
Non affecté	2 970 353	2 924 697
	3 142 168	3 096 512
	3 773 547	3 753 350

Par le conseil d'administration

Philippe Grubert *Philippe Grubert*
 Administrateur

Jean Lemoine *Jean Lemoine*
 Administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

The Diabetic Children's Foundation/ La Fondation pour enfants diabétiques
État de l'évolution de l'actif net
Exercice clos le 30 septembre 2024

	<i>Reçus à titre de dotations</i>	<i>Non affecté</i>	2024	2023
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	171 815	2 924 697	3 096 512	3 243 981
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	45 656	45 656	(147 469)
Solde à la fin	171 815	2 970 353	3 142 168	3 096 512

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

The Diabetic Children's Foundation/ La Fondation pour enfants diabétiques
État des résultats

Exercice clos le 30 septembre 2024

	2024	2023
	\$	\$
Produits		
Dons	314 785	129 654
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	24 056	25 502
Événement de golf et cyclisme	13 475	188 850
Levée de fonds Web	-	25
Activités de financement	302 711	211 445
Intérêts	3 998	1 758
Dividendes	43 643	75 995
Subvention salariales (SSUC)	-	4 936
	702 668	638 165
Charges		
Activités de financement et dépenses diverses	243 778	136 856
Amortissement	62 402	61 392
Assurances	3 731	36 162
Entretien et réparations	906	138
Frais bancaire	6 534	7 856
Frais de bureau	26 823	14 202
Frais de déplacement	3 374	4 410
Honoraires professionnels et de consultation	139 960	42 446
Levée de fonds Web	-	416
Loyer	50 740	46 389
Mauvaises créances	1 364	-
Publicité	2 204	451
Salaires et charges sociales	448 160	389 185
Taxes	5 383	107
Télécommunications	4 671	3 251
Événement golf et cyclisme	115	89 399
	1 000 145	832 660
Insuffisance des produits sur les charges avant autres produits	(297 476)	(194 496)
Autres produits (charges)		
Perte sur réalisation de placements	(6 434)	(37 093)
Variation de la juste valeur des placements	464 780	201 070
Frais de gestion des placements	(15 213)	(16 950)
Contribution au Camp Carowanis	(100 000)	(100 000)
	343 133	47 026
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	45 657	(147 469)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

The Diabetic Children's Foundation/ La Fondation pour enfants diabétiques
État des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 septembre 2024

	2024	2023
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	45 657	(147 469)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(24 056)	(25 502)
Diminution des produits perçus d'avance en raison d'une transaction hors trésorerie	-	(68 636)
Amortissement des immobilisations corporelles	56 451	56 270
Amortissement des immobilisations incorporelles	5 951	4 510
Perte sur réalisation de placements	6 434	37 093
Variation de la juste valeur des placements	(464 780)	(201 070)
	(374 344)	(344 804)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement		
Débiteurs	(36 077)	11 845
Frais payés d'avance	8 496	(1 273)
Créditeurs	(1 404)	(70 385)
	(403 329)	(404 617)
Activités de financement		
Apports reçus pour les immobilisations corporelles	-	155 000
	-	155 000
Activités d'investissement		
Avances au Camp Carowanis Inc.	(10 169)	(52 974)
Remboursement d'avances au Camp Carowanis Inc.	-	84 885
Acquisition des immobilisations corporelles	(1 126 441)	(50 177)
Variation nette des placements	1 462 733	36 248
	326 123	17 982
(Diminution) nette de l'encaisse	(77 206)	(231 635)
Encaisse au début	277 015	508 650
Encaisse à la fin	199 809	277 015

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

The Diabetic Children's Foundation/ La Fondation pour enfants diabétiques

Notes complémentaires

Au 30 septembre 2024

1. Constitution et nature des activités

The Diabetic Children's Foundation - La Fondation pour enfants diabétiques (la « Fondation ») constituée en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes, est un organisme de bienfaisance enregistré auprès des autorités fiscales qui a pour mission de contribuer au mieux-être des enfants atteints de diabète insulino-dépendants et de leurs familles. En ce sens, la Fondation soutient, financièrement, le Camp Carowanis Inc., un camp d'été pour enfants diabétiques situé dans la province de Québec, et met en place des programmes pour donner aux enfants tous les outils possibles afin de connaître une vie pleine et équilibrée et de se prémunir contre les complications tardives encore trop souvent liées au diabète.

Le 16 octobre 2014, la Fondation a obtenu une prorogation de ses statuts constitutifs afin de continuer ses activités en vertu de la Loi sur les organismes sans but lucratif.

Afin de préserver son statut d'organisme de bienfaisance en vertu de la Loi, la Fondation doit respecter certaines exigences prescrites par cette dernière. La direction est d'avis que ces exigences ont été respectées.

2. Principales méthodes comptables

Référentiel comptable

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes;

Utilisation d'estimations

La présentation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants de produits et des charges de l'exercice. Les éléments significatifs des états financiers qui requièrent d'avantage l'utilisation d'estimations incluent la répartition des dépenses entre la Fondation et Camp Carowanis inc, la juste valeur des placements et la durée de vie utile des immobilisations. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Constatation des apports et produits

La Fondation utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports (dons, aide gouvernementale (SSUC) et produits provenant des activités de financement). Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits pour l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré. Les apports affectés aux acquisitions d'immobilisations sont reportés et amortis au même rythme que les immobilisations qui s'y rapportent. Les apports reçus en dotations sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

The Diabetic Children's Foundation/ La Fondation pour enfants diabétiques
Notes complémentaires
Au 30 septembre 2024

2. Principales méthodes comptables (suite)

Constatation des apports et produits (suite)

Les produits se rapportant à l'événement golf et cyclisme sont constatés au moment de la tenue de l'événement et si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits de dons sont constatés lorsqu'ils sont encaissés.

Les revenus d'événement bénéfique sont constatés à titre de produits lorsque les activités d'événement bénéfique ont lieu.

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les produits d'intérêts sont constatés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés. Les dividendes sont constatés lorsqu'ils sont déclarés par les sociétés émettrices des actions. Les produits provenant des parts de fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution.

Les dotations sont comptabilisées à titre d'augmentation de l'actif net dans l'exercice au cours duquel elles sont encaissées.

Dons reçus sous forme de fournitures ou de services

Les dons reçus sous forme de fournitures ou de services sont comptabilisés à leur juste valeur lorsque ceux-ci peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable. La Fondation n'a pas reçu des dons sous forme de biens et services.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers :

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normales. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif et des placements en titres à revenu fixe et des fonds du marché monétaire, qui ont été désignés pour être évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs excluant les taxes de ventes à recevoir.

Les actifs financiers de l'organisme évalués à la juste valeur se composent des actions de sociétés cotées en bourse et des fonds du marché monétaire, qui ont été désignés pour être évalués à la juste valeur. La juste valeur de ces placements cotés en bourse a été déterminée en se basant sur le cours acheteur.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

The Diabetic Children's Foundation/ La Fondation pour enfants diabétiques
Notes complémentaires
Au 30 septembre 2024

2. Principales méthodes comptables (suite)

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, la valeur comptable des instruments financiers qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur tiennent compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Instruments financiers contractés entre apparentés

Tous les instruments financiers contractés entre apparentés sont évalués initialement au coût. Lorsque l'instrument financier est assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé au moyen des flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes ainsi que des paiements variables et conditionnels, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Lorsque l'instrument financier n'est pas assorti de modalités de remboursement, mais que la contrepartie transférée l'est, le coût est déterminé selon les modalités de remboursement de la contrepartie transférée. Lorsque ni l'instrument financier ni la contrepartie transférée ne sont assortis de modalités de remboursement, le coût correspond à la valeur comptable ou à la valeur d'échange de la contrepartie transférée ou reçue.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon des méthodes et des taux visant à amortir le coût des actifs sur leur durée de vie utile estimative.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

The Diabetic Children's Foundation/ La Fondation pour enfants diabétiques
Notes complémentaires
Au 30 septembre 2024

2. Principales méthodes comptables (suite)

Description	Méthodes	Taux
Bâtiments	Dégressif	5%
Équipement informatique	Dégressif	30%
Équipement et mobilier	Dégressif	10%
Lampadaires	Dégressif	10%
Système de filtration des eaux	Dégressif	10%
Logiciel	Dégressif	30%
Site Web	Linéaire	5 ans

Dépréciation des actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque les circonstances indiquent qu'ils ne contribuent plus à la capacité de l'organisme de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futures ou du potentiel de service qui sont associés aux actifs à long terme est inférieure à leur valeur comptable nette. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur ou sur son coût de remplacement. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

Apports reportés liés aux immobilisations

Les apports reportés liés aux immobilisations correspondent à la tranche non amortie des apports d'immobilisations et des apports grevés d'une affectation qui ont été utilisés pour financer la construction ou la rénovation d'immobilisations de la Fondation. La comptabilisation de ces montants à titre de produits est reportée aux périodes où les immobilisations connexes sont amorties.

3. Débiteurs

	2024	2023
	\$	\$
Comptes à recevoir	22 500	43 495
Taxes de ventes à recevoir	70 501	13 429
	93 001	56 924

4. Avances au Camp Carowanis inc.

Les avances au Camp Carowanis inc ne sont pas garanties, ne portent pas intérêt et n'ont pas de conditions de remboursement fixes, mais ne sont pas exigibles avant le 1er octobre 2025.

The Diabetic Children's Foundation/ La Fondation pour enfants diabétiques
Notes complémentaires
Au 30 septembre 2024

5. Placements

	2024		2023	
	<i>Coût amorti</i>	<i>Juste valeur</i>	<i>Coût amorti</i>	<i>Juste valeur</i>
	\$	\$	\$	\$
Fonds commun de placement				
En dollars canadiens	1 028 824	1 140 625	2 207 590	2 088 547
Actions				
En dollars canadiens	104 881	81 067	171 487	137 530
Total de placements	1 133 705	1 221 692	2 379 077	2 226 077

6. Immobilisations corporelles et incorporelles

	<i>Coût</i>	<i>Amort cumulé</i>	<i>Valeur nette</i>	<i>Valeur nette</i>
			2024	2023
	\$	\$	\$	\$
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains	23 377	-	23 377	23 377
Bâtiments	2 754 030	716 480	2 037 550	959 064
Équipement informatique	8 211	7 844	367	524
Équipement et mobilier	125 179	115 290	9 889	10 988
Lampadaires	18 000	13 858	4 142	4 602
Système de filtration des eaux	145 587	84 854	60 733	67 481
	3 074 384	938 326	2 136 058	1 066 036
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Logiciel informatique	14 164	14 086	77	111
Site internet	51 855	36 977	14 878	20 829
	66 019	51 063	14 955	20 940

Les terrains, les bâtiments, l'aménagement de la plage, les lampadaires ainsi qu'une partie de l'équipement, du mobilier et de l'équipement informatique sont loués annuellement au Camp Carowanis inc. à une valeur symbolique de 1 \$.

The Diabetic Children's Foundation/ La Fondation pour enfants diabétiques
Notes complémentaires
Au 30 septembre 2024

7. Emprunt bancaire

La Fondation disposait d'un contrat de crédit variable d'un montant de 300 000\$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1% par année, et non utilisée en date du 30 septembre 2024.

8. Créditeurs

	2024	2023
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	33 605	20 589
Salaires, vacances et charges sociales à payer	14 645	29 815
	48 250	50 404
	48 250	50 404

9. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des subventions reçues du gouvernement du Québec et des dons reçus relativement à l'acquisition d'immobilisations corporelles. Les apports reportés sont amortis et constatés à l'état des résultats au même rythme que l'amortissement des immobilisations corporelles s'y rapportant.

	2024	2023
	\$	\$
Solde du début	606 434	476 936
Montants reçus pendant l'exercice	-	155 000
Montants comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice	(24 056)	(25 502)
Solde à la fin	582 378	606 434
	582 378	606 434

10. Actif net reçu à titre de dotations

L'actif net reçu à titre de dotations est grevé d'affectations externes en vertu desquelles les ressources doivent être conservées en permanence. Les revenus de placements ne sont pas affectés et sont par conséquent, constatés dans les résultats.

The Diabetic Children's Foundation/ La Fondation pour enfants diabétiques
Notes complémentaires
Au 30 septembre 2024

11. Opérations entre apparentés

La Fondation remplit une de ses trois missions par le biais du Camp Carowanis inc. (le « Camp ») sur lequel elle exerce une influence notable. La Fondation détient le site du Camp et fournit au Camp annuellement et à la discrétion de son conseil, un apport financier.

Au cours de l'exercice, la Fondation a contribué financièrement aux opérations du Camp pour un montant de 100 000 \$ (100 000 \$ en 2023).

La Fondation a fait des avances à la Fondation pour enfants diabétiques, sans intérêt et remboursable sur demande pour un montant de 108 031 \$ (97 515 \$ en 2023).

De plus, la Fondation partage avec le Camp certains coûts communs, incluant les activités de soutien pour les collectes de fonds. Sa part des charges salaires et charges sociales est nil (4 511 \$ en 2023).

En vertu d'un bail venant à échéance en 2034, le Camp loue les installations du Camp de la Fondation pour un montant annuel de 1 \$.

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties, à l'exception des instruments financiers qui en découlent.

12. Engagements

La Fondation s'engage aussi à payer un loyer annuel minimum pour son bureau qui se présente comme suit:

	<u>\$</u>
2025	20 613
2026	20 613

13. Instruments financiers

La Fondation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations aux risques de la Fondation à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 septembre 2024.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché inclut deux types de risques : Le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. La Fondation est exposée à tous ces risques.

The Diabetic Children's Foundation/ La Fondation pour enfants diabétiques
Notes complémentaires
Au 30 septembre 2024

13. Instruments financiers (suite)

Risque de crédit

La Fondation est exposée au risque de crédit lié à son placement dans des fonds à revenu fixe, car les émetteurs pourraient être incapables d'honorer leurs obligations lorsqu'elles deviennent exigibles. Il y a concentration du risque de crédit quand une part importante du portefeuille est investie dans des titres de capitaux propres qui ont des caractéristiques similaires ou qui sont soumis à des conditions similaires sur le plan économique et politique, entre autres. La direction est d'avis que sa stratégie de diversification est adéquate pour protéger les actifs nets de la Fondation contre les risques de crédit importants.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêts du marché. La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt par ses instruments financiers portant intérêt à taux fixe (obligations) qui l'assujettissent à un risque de juste valeur.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Fondation est principalement exposée à ce risque en raison de ses actions cotées de sociétés canadiennes et étrangères ainsi que les obligations qu'elle détient.

14. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation de l'année en cours.